

## Organisation de la fin d'année scolaire Tous niveaux

Selon les modalités votées en conseil d'administration le 26 avril 2016 :

- Fin des cours pour tous le Mardi 21 juin après la classe.
- Pas de cours les mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, mercredi 29 juin en raison de l'organisation du Diplôme National du Brevet pour les 3<sup>e</sup> et de réunions pédagogiques
- Accueil des 6e, 5e, 4e en ateliers de 9h05 à 15h45. Le transport scolaire et la demi-pension seront assurés.

Les attestations de sécurité routière et les exeats seront remis uniquement à la fin des cours, une fois les manuels scolaires remis (voir planning) et les factures de demi-pension réglées.

### Classes de 3e

- Fin des cours le mardi 21 juin au soir après restitution des manuels scolaires. Les élèves désireux de conserver les manuels de Français, maths et histoire géo pourront les rendre à 8h le vendredi 24/06
- Des révisions sont organisées les 20 et 21 juin dans les disciplines des épreuves écrites. Il va de soi que la présence des élèves à ces révisions est liée à un travail assidu et une attitude irréprochable.
- Les élèves devront présenter leur **convocation pour le Brevet** lors de chaque épreuve, accompagnée impérativement d'une pièce d'identité à leur nom avec photo (CNI ou passeport).
- **Horaires des épreuves du DNB:**
  - o Jeudi 23 juin : Français de 9h à 12h15 ; Maths de 14h30 à 16h30
  - o Vendredi 24 juin : Histoire géo de 9h à 11h
- Les transports scolaires seront assurés de la manière suivante :
  - o Le jeudi 23 juin pour arrivée à 8h et départ à 16h45 ; la demi pension est assurée.
  - o Le vendredi 24 juin pour arrivée à 8h et départ à 11h30 uniquement (Rappel : Pas de demi pension, repas déduit)
- Les **exeats** ainsi que les diplômes de ASSR2 seront remis après les épreuves avec les affectations. Les livres devront tous avoir été rendus et les factures de la demi pension réglées.
- Les **résultats des affectations** (Var et Bouches du Rhône) sont donnés à l'issue des épreuves par les Professeurs principaux
- **Rappel** : ce sont les **familles qui procèdent à l'inscription dans le lycée** d'affectation après la 3e, à partir du 24 juin et sur pré-inscription par internet dans le Var (voir documents télé-inscriptions distribués)
- Les **résultats du Brevet** seront affichés le 8 juillet à 15h environ (accessible sur internet avec l'identifiant inscrit sur la convocation).